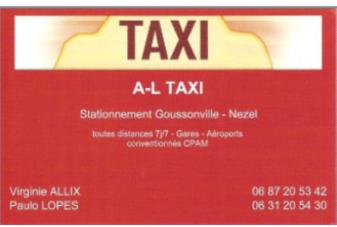
Le Nézellois





















Chères Nézelloises, chers Nézellois,

Les efforts entrepris au niveau des finances depuis le début de ce mandat nous ont permis de sortir de notre crise financière fin 2023. C'est une bonne nouvelle pour 2024! Nous allons pouvoir investir à nouveau et lancer les projets sur lesquels nous nous étions engagés.

Nous espérons dès cet été pouvoir commencer la démolition de la salle polyvalente au profit d'un parc sportif et ludique avec des jeux d'extérieur dédiés aux enfants et à la famille. Nous en profiterons pour réaliser la réfection des courts de tennis, ainsi que la rénovation du terrain de pétanque et de son chalet. Nous sécuriserons aussi les accès de l'espace Pierre Brémard.

Des aménagements bien en phase avec la thématique des JO de 2024!

Quel plaisir dernièrement pour nos écoliers de découvrir la façade de leur école embellie par cette magnifique fresque réalisée par des artistes graffeurs missionnés par la communauté urbaine dans le cadre du programme culturel et artistique «Un mur une œuvre».

Un autre changement important à l'école Pasteur attendait nos élèves à la rentrée : l'arrivée de leur nouvelle directrice madame Harkati, à qui nous souhaitons la bienvenue, après le départ en retraite de madame Brugel, à qui nous souhaitons de bien profiter de sa nouvelle vie ! Bienvenue également à Magali Sachet, intérim suite au congé maternité de Mme Harkati.

Notre école, la jeunesse, c'est l'avenir. Aussi nous lançons en mars un appel à candidatures auprès de nos jeunes pour créer un conseil municipal des jeunes. Ce conseil aura un réel pouvoir de propositions autour de tous les sujets qui concernent notre commune et des activités en faveur des jeunes. Avec leur curiosité, leur imagination, leur audace, nos jeunes seront une source d'inspiration précieuse pour nous tous. Nous comptons sur leurs candidatures!

En tant que Maire, j'ai été très fier lors de la cérémonie des vœux de mettre à l'honneur la jeune Nézelloise Typhanie Ferreira pour son engagement en tant jeune sapeur-pompier à la caserne d'Aubergenville. C'est un bel exemple pour nous tous.

J'en profite d'ailleurs pour remercier toutes celles et ceux qui s'investissent pour donner de la vie à notre village. Je pense à nos associations qui effectuent un travail remarquable en faveur du sport et des loisirs. Je pense aussi à nos commerçants et artisans qui contribuent à l'attractivité de notre village. Je pense également aux agents de nos structures, écoles, centre de loisirs, crèche qui veillent quotidiennement à l'épanouissement de vos enfants.

Tous, autant que l'équipe municipale, vous sont dévoués et contribuent à ce qu'il fasse bon vivre à Nézel. Cette bienveillance est une chance pour notre village ; Puissions-nous en profiter encore longtemps !

Excellente année 2024 à chacun d'entre vous.



Typhanie Ferreira, mise à l'honneur lors de la cérémonie des voeux du Maire. ie TURPIN

Dominique TURPIN

Maire de Nézel

Conseillé délégué à l'éclairage public
de la communauté urbaine GPSEO

Fêtes et cérémonies

RETOUR SUR 6 MOIS D'ANIMATIONS À NÉZEL

Que ce soit à l'initiative des associations, de l'école ou de la commune, on peut dire que tout a été fait pour animer la vie de notre village. Les Nézellois ont répondu présents et se sont souvent déplacés en nombre pour y participer. Petite séance de rattrapage en images!

21 Juin : Une fête de la musique sous le soleil

La Fête de la Musique s'est tenue dans la cour de l'école Pasteur. L'évènement a été organisée conjointement par Marilisa Teixeira, conseillère déléguée à la Mairie de Nézel et Christelle Tanfin ainsi que Thierry Labarthe de Nézel Music.

Se sont succédés lors de la scène ouverte : Nicolas Chevalier, Lama, Anakleo, Madame Baudouin, Un couple nézellois, Les danseuses d'Aubergenville, Johnny Chaufour et Nézel Music.

Pour sustenter le public venu nombreux, un Food truc spécialisé dans la cuisine Mauricienne était présent : Dodo Dodu

Comme vous pouvez le voir sur les photos, le public a répondu présent pour cette édition 2023 très réussie!

















23 Juin : La fête de l'école

Repère important dans le calendrier scolaire et festif de Nézel, la fête de l'école s'est déroulée vendredi 23 juin. Organisée par l'ALEEN, cette édition a revêtu un caractère très spécial puisqu'il s'agissait de fêter également le départ de la directrice de l'école Pasteur : Madame Odile Brugel.

Après le magnifique spectacle proposé par l'équipe enseignante, parents et enfants ont pu se retrouver lors de la kermesse organisée dans la cour de l'école. Comprenant une vingtaine de stands, elle a fait, comme toujours, le bonheur de nos écoliers.

Vient ensuite l'hommage rendu à Mme Brugel, pour honorer les 32 ans de bons et loyaux services à l'école Pasteur.

L'ALEEN avait comme à son habitude veillé à assurer les services de restauration et de bar pendant toute la soirée.

Cet évènement est l'occasion pour l'ALEEN de collecter les fonds nécessaires au financement des voyages de l'année suivante. Mission accomplie avec une collecte record!

Un immense merci aux familles qui ont répondu présent et font de cette fête un véritable succès.

17 Septembre : Les Journées du Patrimoine



Le 17 septembre 2023, lors de la journée du patrimoine, la commune a mis à l'honneur la Villa Bellevue et ses jardins.

Les salles de la Villa Bellevue, utilisées en semaine pour le centre de loisirs de la commune, pour la durée de cette journée ont accueilli un salon du livre. L'organisation de ce salon par l'association Stelna a réuni une vingtaine d'auteurs résidant sur le territoire du département.

Des auteurs de tous genres littéraires ont été à la rencontre du public et ont permis à chacun de trouver son bonheur.

Egalement à l'honneur une jeune relieuse qui a permis au public de découvrir son art.

Ce métier consistant non seulement à protéger les ouvrages pour en augmenter leur durée de vie, mais aussi les embellir en les dorant avec de fines feuilles d'or, réparer les ouvrages abîmés et restaurer les livres anciens.

Pendant ce temps, les jardins n'étaient pas en reste. Afin de mettre à l'honneur notre arbre remarquable - le sophora japonica - l'association Teamcare par la plume de Eléonore Régien a écrit un conte relatant l'histoire de notre village. Ce conte a pris vie au travers de la voix d'Eléonore et la mise en scène de la compagnie de la Chouette Intrépide - compagnie de théâtre nézelloise. Une belle collaboration qui a pu ravir les passants au fil des trois représentations jalonnant la journée.

Une journée du patrimoine réussie où la littérature, les contes et le théâtre ont été mis à l'honneur au cœur du patrimoine de notre beau village.







À l'occasion des Journées du Patrimoine, des QR Codes ont été installés aux endroits emblématiques du villages.

Une dizaine de lieux sont déjà à découvrir : La Mairie, l'ancienne Poste, l'Église Saint Blaise, le Lavoir, la Villa Bellevue, la Gare, l'Hôtel de la Gare, l'escalier Henry IV, le Moulin, les commerces D'autres viendront s'ajouter progressivement.

Comment ça marche?

Pour pouvoir accéder aux données enregistrées dans un QR code, il suffit de le flasher via l'appareil photo de votre smartphone, ou en utilisant une application dédiée.





Samedi 4 novembre s'est tenue à la salle Ruffié la Soirée d'Halloween, organisée et animée par l'ALEEN. Changement de programme cette année : la première partie de soirée a été suivi d'un repas à table, permettant aux parents de prolonger le moment dans cette ambiance festive. **80 repas** avait été réservés.

Comme lors des 2 dernières éditions, Pauline a mis une ambiance de feu avec ses chorégraphies pour les enfants. Elle n'est cependant pas venue seule : BELITO a également créé l'évènement sur scène.

Le traditionnel concours de déguisement s'est déroulé sous les applaudissements des enfants. On félicite notre équipe d'infirmiers ainsi que les évadés d'Arkham : bravo à eux pour leurs déguisements incroyables !

L'ALEEN tient particulièrement à remercier Alexandre, chef au restaurant du Golf de Feucherolles pour son aide.

Encore une soirée très réussie grâce aux bénévoles de l'ALEEN : Sophie, Allison, Valentine, Noémie, Emilien, Estelle, Aurélie, Emilie, Stéphanie, Stéphanie et Alexandre. Mention spéciale à Nézel Music et à Jean-Christophe pour le prêt de la sono et des lumières et pour son support tout au long de la soirée ! Remerciements également à la Mairie pour la mise à disposition gracieuse de la salle.

On rappelle que ces évènements sont ouverts à tous les Nézellois quel que soit leur âge. Malgré un flyer déposé dans l'ensemble des boîtes aux lettres ainsi qu'une communication sur Nezel.fr et réseaux sociaux, très peu d'inscriptions ont été faites en dehors des parents de l'école : c'est bien dommage. L'an prochain, ne manquez pas cet évènement familial incontournable !!!





18 Novembre : Soirée Beaujolais

Elle nous avait beaucoup manqué l'an passé, la soirée Beaujolais organisée par **Nezel Music** était pour le moins attendue : **80 personnes** ont participé à cette fête.

Dans une salle Jean-Claude Ruffié ambiance bistrot et nappes à carreaux, Nézel Music proposait un menu à 25€ comprenant un apéritif et les verinnes, un plateau de charcuterie et fromages très qualitatif et achetés dans les commerces alentours. Un dessert maison et des fruits venaient compléter ce menu typique ainsi que le quart de beaujolais, évidemment !

Un énorme merci aux bénévoles de Nézel Music qui n'ont pas ménagé leur peine pour aussurer la réussiste de l'évènement : Bravo à Christelle, Celine, Sylvain, Jean-Noël, José, Laetitia, Fabrice, Thierry et tous les autres musiciens pour leur contribution toute l'année.

Nézel Music tient à remercier la commune pour la mise à disposition gracieuse de la salle des Fêtes ainsi que pour son appui financier et matériel tout au long de l'année.

12 Novembre : Repas de Toujours Jeunes

Ça aurait pu être l'occasion d'un 18 trous mais c'est au restaurant du Golf de Feucherolles que nos Toujours Jeunes ont répondu présents à l'inivitation de la Mairie pour le repas annuel.

Après un apéritif, Monsieur le Maire a rendu **hommage à Micheline Voinier** qui était si dévouée à la commune et à ses habitants. Monsieur le Maire a également fait le point sur les avancées dans la commune.

Un très grand merci pour ce repas préparé par le Chef Alexandre Chevalier dont nous soulignons aussi l'engagement bénévole dans la commune lors des évènements de l'ALEEN.

On salue également l'engagement de nos bénévoles du CCAS, présents pendant le déjeuner comme tout au long de l'année pour nos Toujours Jeunes : Estelle Comparo, Micaela Ptak, Angélique Menage et Geoffroy Bourbe, ainsi que les membres de l'équipe municipale qui assurent désormais la gestion du CCAS : Marilisa Teixeira, Thierry Labarthe et Hélène Mahaut.





















10 Décembre : Marché de Noël



C'est avec une façade complètement modernisée que la salle Jean-Claude Ruffié a accueilli le marché de Noël 2023 organisé par

l'ALEEN.



A 10h30, les musiciens - tout de rouge et blanc vêtus- de Nézel music sont venus égayer le marché avec des musiques de Noël. On les remercie une fois encore pour leur fidélité car ils sont de tous les évènements Nezellois.

Vers 11h00, une chorale des enfants de l'école a pris place sur la terrasse pour une série de chants de Noël. Ce spectacle a été rendu possible grâce à l'investissement sans faille

d'Aurélie et de Sabine, toutes deux, maitresses à l'école maternelle. Bravo à elles et aux enfants ! Vu le nombre de parents, nul doute que l'organisation de cette chorale a fortement contribuée à l'affluence sur le marché.

Avec **22 exposants**, la salle des fêtes Jean-Claude Ruffié était bien remplie. À noter que, cette année, ils ont également contribué au financement de l'ALEEN en payant chaque métrage réservé.

Malgré son agenda très serré, le père Noël a pu se libérer pour nous rejoindre, accompagné d'une charmante lutine.

On tient à remercier Pauline et Thomas pour leur engagement. Comme à son habitude, l'ALEEN vous proposait une buvette. Alexandre aux fourneaux a assuré la fourniture en crèpes pour des gourmands ravis. Céline, Sophie, Valentine, Emilien, Stephanie et Sylvie se sont succédés à la buvette avec leur sourire habituel.

Et pour finir la journée en beauté : un spectacle avait été organisé par la Commune dès la fin du marché de Noël ! Pour rejoindre ce **spectacle Son & Lumière**, une très belle **marche aux flambeaux** a pu se tenir juste après une averse copieuse ! Enfants et adultes se sont mis en marche vers le Parc Bellevue, lampions à la main. 19h tapantes : une bonne centaine de personnes est présente pour le début du spectacle dans le Jardin de la Villa Bellevue.

Sur le tronc d'un arbre majestueux, un personnage animé apparait et nous conte l'histoire de Nézel à travers quelques dates et personnages marquants de son histoire. La voix est supportée par des jeux de lumières qui illuminent tantôt les arbres, le Jardin ou la Villa. La prestation son et lumière a été réalisée par Jean-Paul Certain via comète Event , le texte de Eléonore Régien via Teamcare , supporté par la voix off du comédien Thierry Josse de la compagnie Jean Louis Vidal de Poissy.

Un conte pour enfant vient cloturer le spectable d'une quinzaine de minutes.

L'Aleen et la Commune vous remercie pour votre présence, et vous donne rendez-vous l'an prochain!



14 Janvier : La Galette des rois de TJ

Ce dimanche 14 Janvier monsieur le Maire et son équipe ont invité nos «Toujours Jeunes» à la salle des fêtes pour une aprèsmidi festive pour déguster la traditionnelle Galette des Rois. La salle était comble et les délicieuses galettes de la boulangerie Le Fournil de Nézel sont parties comme des petits pains.. avec une fève au milieu! Les bénévoles du CCAS se sont démenés pour que cet après-midi soit le plus agréable possible. Les couleurs de la salle des fêtes rendaient hommage à Micheline qui aurait été fière de voir que la relève est assurée. Les musiciens de Nézel Music, comme à leur habitude, ont magnifié l'évènement et Johnny Chauffour a offert un finish très Rock 'n Roll!

Nos convives sont partis ravis, pour certains couronnés rois ou reines, pour d'autres avec un bouquet à la main ou parés de jolis foulards offerts lors de la tombola avec le concours de Françoise, présidente de la peinture sur soie.





















Théâtre

La compagnie des Elles et des Ils a présenté le samedi 27 janvier 2024 devant un public, malheureusement restreint, leur nouvelle pièce ROUND!.

Un spectacle construit sur un choix de textes à travers 4 auteurs, aux prétextes différents pour raconter des affrontements. Entre étreintes et uppercuts, ROUND! est le terrain de jeu où se débattent parents, enfants, amants, étrangers, maris et femmes, avec leurs instincts, leur idéaux, leurs réflexes, leurs peurs, dans une énergie vitale. Du paradis au changement climatique, l'importance du sens de sa vie est le fil conducteur de ROUND!

Des textes engagés évoquant des problématiques qui donnent à réfléchir, des comédiens talentueux qui nous ont transporté du rire aux larmes et une mise en scène remarquable de Florence Goussard ont fait paraître cette heure et demi un bref instant.

Nous les remercions vivement de leur confiance une nouvelle fois accordée et merci également au public sans qui le théâtre ne serait rien.











Vous l'avez sûrement remarqué, la façade de l'école Pasteur s'est refait une beauté. Rouges-gorges et orchidées sauvages y ont pris place, grâce au talent de street artistes.

Initiée en 2019 par la Communauté urbaine, l'opération «Un mur Une œuvre» reflète la politique volontariste de GPS&O en faveur de la promotion des cultures urbaines, en particulier du street art. L'objectif : faire rayonner l'art dans l'espace public pour le rendre accessible à tous.

Nézel forte de sa volonté à soutenir la Culture a candidaté et a été retenue pour la 3e édition. Ainsi, fin novembre, les artistes Horor et Nexer du collectif Arts Osons sont intervenus sur le mur conjoint de l'école Pasteur et de la salle des fêtes Jean-Claude Ruffié.

La rencontre : Les artistes ont été introduits par la GPS&O, représentée par Emily Evano, Chef de projet culture que nous remercions pour son soutien. Dès la première rencontre, nous avons senti la même envie d'œuvrer pour ce projet.

La réflexion : La commune a souhaité en quelque sorte rendre ce bâtiment communal à la nature. Et plus particulièrement, la nature de notre région avec des espèces animales aussi bien que végétales proches de nous. Un cahier des charges a été établi par la commune et les artistes ont su parfaitement le mettre en exergue.

Synopsis : leur projet évoque un paysage forestier enchanteur. Deux oiseaux élégants, juchés sur une branche,

ouvrent et ferment l'espace mural, trouvant leur place entre les fenêtres de la façade. Des pétales volant au vent dynamisent la composition et lui donnent un côté aérien.

Les artistes : Issus du collectif Arts Osons, les deux artistes ont déjà participé à la fresque du stade nautique communautaire à Mantes-la-Jolie.

Le collectif **Art Osons** est une association de promotion de la création artistique visuelle et de ses auteurs.

Créé en 2008, ce collectif a pour ambition de mutualiser les énergies des artistes autour de la création, des échanges et de la conception de projets. Son objectif est de démocratiser l'accès à l'art au travers de la transmission et de la création d'œuvres dans l'espace public.

Nexer, artiste muraliste originaire du val d'Oise, peint depuis le début des années 2000. Il s'amuse, notamment, à jouer avec les codes de la typographie et de la communication visuelle afin de donner à son lettrage une impression de volume et de texture le rendant vivant de réalisme.

Horor pratique le graffiti en région parisienne depuis 2004. Ayant fait ses armes dans les friches industrielles de banlieue, il poursuit ensuite des études d'arts plastiques à Paris. Il en découle un travail mêlant la lettre à un dessin plus classique. C'est en 2012 que l'artiste rencontre Nexer et d'autres membres du collectif. Ensemble, ils organisent des ateliers graffitis en milieu carcéral.







CONCERT PROCHAINEMENT

Samedi 23 mars 2024, 20h30

Écrites par Pascal Descazaux et habillées de beaux arrangements de guitare par Jean-Paul, soutenus par la basse inventive d'Alex et la batterie subtile et inventive d'Emmanuel, les chansons parlent de la vie, de l'enfance et du temps qui passe ou de l'actualité, sur des musiques folk ou latines teintées de swing. Chansons parfois autobiographiques, tantôt intimistes, tantôt festives, toujours sensibles et humanistes.

À découvrir et partager.

Salle des Fêtes JC Ruffié, 8 Chem. des Hamards, Nézel

Réservation: marilisa.teixeira@nezel.fr



Réouverture de l'Église

Le 04 mai 2023 le plafond gauche de l'entrée principale de l'église s'est effondré et nous avons dû prendre des mesures d'urgence pour mettre en sécurité l'édifice.

Grâce au fonds de concours de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise des travaux de mise en sécurité de l'accès principal de l'église ont pu être réalisés en urgence pour un montant de 33 361,90 euros TTC. Nous remercions la Communauté Urbaine qui a participé à hauteur de 50% du montant HT des travaux.

Nous avons également mis en place, lors de la séance du 09 juin 2023 du conseil municipal, une convention pluriannuelle d'entretien de l'église avec le département au travers du dispositif 'carnet d'entretien'

en faveur du patrimoine, et plus particulièrement en faveur de notre église Saint Blaise, dans le but d'entretenir cet édifice patrimonial culturel et historique dont la charge nous incombe. Cette convention permet de réaliser des travaux pris en charge à 80 % jusqu'à 15 000 euros par le département dans une limite de 30 000 euros TTC de travaux par an.

Ces travaux ont été effectués fin juillet-début août et, pour l'anecdote, la société MDB qui est intervenue, travaillait en même temps sur la cathédrale de Paris. Cet épisode fâcheux a donc créé **un lien original entre notre église et Notre Dame de Paris!**

La réouverture de l'église a eu lieu en septembre 2023.







Personnes vulnérables



Depuis la terrible canicule de 2003, les communes tiennent un registre des personnes fragiles ou isolées (appelé registre nominatif) destiné à repérer les personnes à risque en cas d'alerte. Il s'agit d'une obligation en application de l'article L 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles.

Les personnes âgées et les personnes handicapées à domicile peuvent, pour leur sécurité, faire l'objet d'une inscription effectuée à leur demande, ou celle du représentant légal, ou par signalement d'un tiers auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Dans tous les cas, la personne concernée, ou son représentant légal, ne doit pas s'y être opposée. L'inscription sur ce registre est facultative. Les personnes inscrites peuvent modifier les données nominatives en cas de changement.

Ainsi, en cas d'alerte à la canicule par exemple, les personnes recensées seront contactées et bénéficieront d'actions de soutien, d'assistance et de sécurité, voire de services d'urgence.

Ce dispositif existe à Nézel. C'est pourquoi il vous est proposé de compléter le formulaire de demande d'inscription. L'équipe du Centre Communal d'Action Sociale se tient à votre disposition pour enregistrer votre inscription et vous apporter tous renseignements complémentaires.

Quel est l'intérêt d'un tel registre ?

En cas de crise majeure, les personnes vulnérables et / ou isolées doivent faire l'objet d'un accompagnement adapté à l'événement. Ce registre permet aux services en charge de la gestion de crise de prendre contact (par téléphone ou par une visite au domicile) avec les personnes inscrites sur le registre et de s'assurer qu'elles vont bien.

A qui est-il destiné?

Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,

Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,

Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, PCH, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Comment s'inscrire ?

En complétant le formulaire qui vous sera remis en mairie ou que vous pouvez aussi télécharger sur le site nezel.fr

Cantine scolaire, passage de 5 à 4 composantes



Il y a du changement dans le menu de la cantine scolaire.

Après avoir pris en compte divers facteurs, y compris les préférences alimentaires des élèves, les recommandations nutritionnelles, et les contraintes budgétaires, nous avons pris la décision de passer de 5 à 4 composantes dans les repas servis à la cantine.

Cette modification nous permettra de maintenir la qualité des repas tout en assurant une variété équilibrée dans l'alimentation quotidienne de nos élèves. Nous sommes convaincus que cet ajustement n'aura pas seulement un impact positif sur la santé des enfants, mais contribuera également à réduire le gaspillage alimentaire.

Nous comprenons que tout changement peut susciter des interrogations, c'est pourquoi nous sommes ouverts à recevoir vos commentaires et suggestions. Notre priorité reste le bien-être et la satisfaction de vos enfants, et nous travaillons continuellement à améliorer leur expérience à la cantine.

D'autre part, la commune s'est inscrite dans le dispositif de «cantine à 1€». Ce dispositif a pour objectif de garantir des repas équilibrés pour les enfants issus de familles à faibles revenus. Une aide de 3€ est allouée par l'État pour chaque repas facturé 1€.

Appartement Zéro déchet

03 & 04 mai 2024

Une exposition immersive

L'association **Seinergy lab** vous invite à une immersion dans un appartement pédagogique pour découvrir les bonnes pratiques en matière de consommation responsable et de gestion et réduction de nos déchets.

La meilleure façon de réduire les déchets du quotidien, c'est de changer nos habitudes de consommation.

Cette exposition immersive dans un appartement de 100m² vous propose des pistes pour AGIR, mieux consommer, prolonger la durée de vie des produits et de moins jeter.

Au travers de ce projet, Seinergy Lab souhaite sensibiliser aux causes et aux conséquences de la production de déchets et rendre accessible à tous la démarche vers le Zéro Déchet.

> Vendredi 3 pour les scolaires Samedi 4 mai pour le grand-public Salle Jean-Claude Ruffié 8 Chem. des Hamards, Nézel



État Civil

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

12/06/2023 Marceau ROUL DA SILVA 08/10/2023 Tino NACER 04/12/2023 Liv LEMESNAGER





Ils nous ont quitté.

11/07/2023 Micheline VOINIER

12/09/2023 Suzanne DIERE veuve PIERRON

02/11/2023 Marie-José LELAIDIER 14/02/2024 Jeanine ROUSSELLE

Hommage

Elus ensemble en 2001 et très vite complices, nous nous sommes passionnés tous les deux pour notre village. En fait c'est ta conviction qui m'a porté au responsabilité de la commune en 2008, puis tu m'as épaulé durant toutes ces années par un dévouement exceptionnel auprès de tous nos habitants, et avec une générosité exemplaire qui fait l'admiration de toute la population. Je ne saurai jamais assez te remercier Micheline pour tout ce que tu as fait. Au sein de notre équipe municipale, tu étais présente pour chacun d'entre nous, à l'écoute, dévouée, appréciée. Tu nous manques terriblement.

Tu étais une belle personne, une femme de cœur plein de bonté avec une gentillesse infinie, qui a donné énormément, donné de son temps, de son amour à tous les Nézellois.



Des 'nounours' que tu apportais aux nouveaux nés pour le plus grand bonheur de nos jeunes parents, à nos ainés que tu entourais affectueusement, tu nous as tous chouchouté.

D'ailleurs ton action s'étendait bien au-delà des frontières de notre village dans les communes environnantes où tu me représentais lors de réunions intercommunales. Ta bienveillance rayonnait bien au-delà de Nézel, et tu en as été récompensée en janvier 2023 par le président Gérard Larcher en personne, de la médaille d'argent du Sénat pour ton grand engagement.

Micheline était partout à la fois : Elle préparait les voyages, les repas pour nos anciens, elle s'occupait des locations de nos salles municipales. Lors de l'inondation de 2016 c'est elle qui savait où orienter les secours. Pendant le COVID c'est elle qui orchestrait la distribution des produits de première nécessité à ceux qui en avaient besoin. C'est à elle aussi que j'avais confié la supervision du recensement en 2023 tant j'avais confiance à la connaissance qu'elle avait des habitants de notre village.

Si Micheline accompagnait le Maire à la mairie elle accompagnait aussi le Père à l'église. Elle préparait les cérémonies religieuses, elle dispensait le catéchisme... Elle était disponible pour tout le monde, elle avait un grand cœur, et pourtant avec toutes ses activités c'était sa famille avant tout, et plus que tout elle aimait ses enfants, ses petits-enfants et arrières petits-enfants.

Micheline était un repère intergénérationnel. Réjouissons-nous tous de l'avoir connue.

Tu resteras dans nos cœurs pour toujours, on ne t'oubliera jamais.

Dominique TURPIN Maire de Nézel

Cérémonie du 11 Novembre 2023

Ce samedi 11 novembre, de nombreux Nézellois s'étaient réunis pour hon<mark>orer la mémoire des soldats tombés pour la France. Parmi eux, Mme Harkati, Directrice de l'école de Nézel et ses élèves.</mark>

Mr le Maire a lu le message de Sébastien Lecornu, ministre des Armées et Patricia Mirallès, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire.

Puis, les élèves de Mme Harkati ont entonné la Marseillaise, accompagné<mark>s par les membres de Nézel</mark> Music, avant de réciter un poème.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la Mairie pour partager le verre de l'amitié.

Un vrai moment de partage entre les enfants et nos « toujours jeunes ».

Merci aux Nézellois issus de la FNACA, à Henri Bechet, notre porte drapeau et aux musiciens de Nézel Music. Nos vifs remerciements à Gérard Piffault pour avoir ouvert et sécurisé le cortège, de la mairie jusqu'au monument aux morts, avec son véhicule militaire et aux gendarmes de la brigade de Maule qui ont fermé le cortège.















Conseil Municipal des Jeunes

Appel à la Jeunesse : Rejoignez le Conseil Municipal des Jeunes de Nézel.

La mairie lance un appel à tous les jeunes citoyens désireux de s'impliquer activement dans la vie de leur commune. Nous sommes à la recherche de membres enthousiastes pour la création d'un Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), une initiative qui promet de donner une voix forte à la jeunesse et de façonner l'avenir de notre village.

Les membres du CMJ auront l'opportunité de travailler en étroite collaboration avec la mairie pour proposer des initiatives, des projets et des changements positifs dans divers domaines. Que ce soit sur des sujets liés à l'environnement, à la culture, à l'éducation, ou à d'autres enjeux importants pour notre communauté, les jeunes auront leur mot à dire et pourront influencer les décisions prises au niveau local.

Que faire pour être candidat ?

7 jeunes, filles et garçons, composeront le conseil municipal des jeunes de Nézel.

Les jeunes auront entre **09 et 13 ans, soit du CM1 à la 4ème** (quel que soit le lieu de scolarisation). Pour pouvoir se porter candidat, les jeunes devront être **domiciliés à Nézel**.

L'élection des jeunes se déroulera à bulletin secret lors de l'installation du CMJ et la **durée du mandat sera de 2 ans**. Dans un souci de transmission le conseil peut être renouvelé par tiers ou par moitié chaque année.

Le conseil municipal des jeunes se réunira en séance plénière une fois par trimestre sous la présidence du Maire ou de l'élu délégué à la jeunesse et sera encadré par un comité de pilotage composé de l'élu délégué à la jeunesse et d'un coordinateur/animateur (élue déléguée aux affaires culturelles). Le CMJ ne disposera pas de budget alloué à ses fonctions et aura **un rôle consultatif**.

Quels sont les objectifs de l'instauration d'un Conseil municipal des Jeunes ?

- Le dialogue et la concertation avec les jeunes
- La formation à la citoyenneté et à la démocratie
- La réalisation des projets concernant les jeunes et les enfants et d'intérêts collectifs
- L'amélioration de la vie dans le village avec la vision des enfants et des jeunes
- L'apprentissage de la vie en société
- Le développement de la notion de solidarité
- L'établissement d'un lien nouveau entre les jeunes

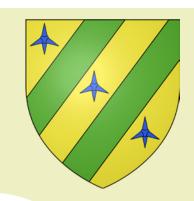
Si vous êtes un jeune résident de notre village, que vous avez des idées innovantes et que vous souhaitez jouer un rôle actif dans le façonnement de l'avenir, nous vous encourageons vivement à rejoindre le Conseil Municipal des Jeunes. Votre participation est essentielle pour faire de notre village un endroit où il fait bon vivre pour tous, jeunes et moins jeunes.

Contactez la mairie dès aujourd'hui pour en savoir plus sur la manière de devenir membre du CMJ et sur la façon dont vous pouvez contribuer à construire un avenir meilleur pour notre communauté.

Votre village compte sur vous!

NEZEL

Mairie de Nézel 27 rue Saint Blaise marilisa.teixeira@nezel.fr



DES JEUNES

C'est quoi être conseiller?

• S'ENGAGER POUR SON VILLAGE

• ÊTRE LE PORTE PAROLE DES JEUNES

PORTER DES PROJETS

AVOIR UN RÔLE CONSULTATIF
HABITER À NÉZEL
ÊTRE AGÉ DE 9 À 13 ANS
AVOIR UNE AUTORISATION PARENTALE
DÉPOSER SA CANDIDATURE



Que faire pour être candidat?

On vote en 2024!

Comme pour chaque élection, il est nécessaire d'être inscrit sur une liste électorale pour pouvoir voter. Pour certains, l'inscription est automatique. Pour d'autres, une démarche administrative est nécessaire, et mieux vaut ne pas s'y prendre au dernier moment.

Les **élections Européennes** auront lieu le Dimanche 9 Juin 2024.

Vous avez **jusqu'au mercredi 1er mai 2024** pour le faire en ligne et **jusqu'au vendredi 3 mai** pour vous inscrire sur les listes en mairie ou par courrier.

Qui peut s'inscrire ?

Pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales, plusieurs conditions doivent être respectées : posséder la nationalité française, être majeur (au plus tard la veille du scrutin) et jouir de ses droits civils et politiques.

L'inscription est toutefois automatique pour tous les jeunes atteignant leur majorité, s'ils ont effectué les démarches de recensement à l'âge de 16 ans (sauf s'ils ont déménagé entre-temps). Idem pour les étrangers ayant acquis la nationalité française depuis 2019. En cas de doute, un service en ligne permet de vérifier si vous êtes déjà inscrit sur les listes électorales. https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE



Vous pouvez vous inscrire:



- **en ligne**, grâce au téléservice disponible sur Service-Public. fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- **en mairie**, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Vote par procuration:

Vous allez être absent le jour d'une élection (présidentielle, législatives, municipales, départementales, régionales...) ou d'un référendum ? Vous pouvez choisir de voter par procuration. Pour cela, vous devez choisir l'électeur qui votera à votre place et faire une procuration. Attention, vous devez faire cette démarche au plus tôt.



Nuisances sonores

Bricoleurs, jardiniers, nous vous rappelons que les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, bétonnières, raboteuses ou scies mécaniques, etc... sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Ces travaux temporairement bruyants sont acceptés selon les horaires suivants :

du **lundi au vendredi** de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

STATIONNEMENT:

Afin de permettre aux automobilistes de trouver un stationnement proche des commerces, les places situées aux abords de la mairie sont à durée limitée.

Zones bleues: Le stationnement est limité à **1h30**. C'est le cas du petit parking de la mairie mais aussi du parking de la place de l'église, du parking de l'entrée de l'espace Pierre Brémard et des places délimitées le long de la Rue Saint Blaise.

Zones vertes : Places en épis entre les parkings haut et bas de la mairie.

Limitation de stationnement à 4 heures.

Zones blanches : Au-delà de 7 jours, un stationnement ininterrompu est considéré comme abusif.





Sachez aussi qu'une dizaine de places est généralement disponible **Chemin des Hamards** (en face de l'école). Ces places sont aisément accessibles par le passage sous terrain. Nous incitons donc les personnes qui le peuvent à utiliser celles-ci afin de libérer le stationnement pour nos commerçants.



Chemin des Hamards



Passage sous-terrain

Boite à lettres, les bonnes pratiques

Recevoir du courrier c'est bien, recevoir son propre courrier et non celui d'un tiers c'est mieux. C'est pourquoi il est recommandé de <u>marquer clairement</u> son nom sur sa boîte aux lettres.

Mais qu'en est-il de l'obligation légale en France ?

D'après un décret datant du 29 juin 1979, les propriétaires de logements construits après cette date sont tenus d'avoir une boîte aux lettres normalisée. Cette dernière doit au minimum afficher <u>le nom et le numéro de l'habitation</u>, si ce dernier existe.

Selon La Poste, il n'existe aucune obligation légale de mentionner son nom sur sa boîte aux lettres.

Il est toutefois fortement recommandé d'inscrire lisiblement les noms de tous les résidents de l'adresse sur la boîte aux lettres afin de garantir la réception correcte du courrier. Cette recommandation est d'autant plus importante pour les envois recommandés, qui doivent être remis à la personne spécifique désignée.

<u>Dans les immeubles collectifs</u> où plusieurs familles résident à la même adresse, l'absence de noms sur les boîtes aux lettres peut compliquer la distribution du courrier. En l'absence de ces indications, le facteur peut être dans l'incapacité de distribuer les envois correctement, ce qui entraîne souvent le retour du courrier à l'expéditeur.

Qu'est-ce qu'une boîte aux lettres normalisée ?

Depuis 1979, l'Association française de normalisation (Afnor) édicte les règles relatives aux boîtes aux lettres. Deux normes sont en vigueur : NF D27-404 pour les boîtes aux lettres intérieures et NF D27-405 pour les boîtes aux lettres extérieures. Respecter ces normes garantit une standardisation efficace des dispositifs de réception du courrier.

<u>Les boîtes aux lettres standardisées doivent avoir des dimensions précises :</u>

34 cm de profondeur, 26 cm de hauteur et 26 cm de largeur. La fente pour insérer le courrier doit faire au moins 3 cm de haut et 22 cm de long.

Ces mesures permettent de recevoir des colis et des lettres jusqu'au format A4 et A3.

La boîte doit être facile d'accès depuis la rue pour les facteurs et les factrices.

Pourquoi normaliser les boîtes aux lettres ?

Même si moins de courrier est distribué, les boîtes aux lettres standardisées facilitent énormément le travail des facteurs. Ils ont une clé spéciale pour ouvrir ces boîtes, ce qui permet de sécuriser les objets déposés. Vous pouvez trouver ces boîtes dans les magasins de bricolage, les grandes surfaces ou en ligne.



L'arrêt du cuivre dans les Yvelines, passez à la Fibre.

Les lignes téléphoniques seront bientôt arrêtées au seul profit du réseau fibre.

Si vous voulez conserver votre téléphone fixe, ou si vous disposez actuellement d'un abonnement ADSL, vous devrez donc basculer sur la fibre à court terme.

L'opérateur Orange, supervisé par l'ARCEP, a pris la décision d'arrêter la commercialisation du cuivre sur l'ensemble du territoire national à compter de fin 2025.

En conséquence, toute nouvelle souscription à un service ADSL, que ce soit pour changer d'opérateur ou en cas de déménagement, ne sera plus possible à partir de cette date. Les abonnés actuels pourront continuer à utiliser leur ADSL jusqu'à la date correspondante à l'arrêt technique lequel sera progressif et s'étalera jusqu'en 2030 en fonction des différentes communes.





La mairie tient à vous rappeler que la sécurité est l'affaire de tous et encourage le téléchargement et le signalement de comportements étranges ou inappropriés via l'application 'Voisins vigilants'. Plus d'informations sur https://www.voisinsvigilants.org/















Secrétariat

Tel.: 01 30 95 64 28 Fax: 01 30 90 18 97

Email: secretariat.mairie@nezel.fr

Lundi: 09h00 à 12h30 Mardi: 15h00 à 18h00 Mercredi: 09h00 à 12h00 Jeudi: 14h30 à 17h30 Vendredi: Fermé Samedi: 09h00 à 12h30

Le secrétariat est à votre service pour toutes les démarches ou renseignements concernant :

L'État Civil

La cantine scolaire

L'emploi, le social

Les locations de salles communales

L'urbanisme

Les élections

Etc...

La Mairie assure les services d'une Agence Postale

Nézel – Le Nézellois Edition N° 45

Directeur de publication :

Dominique TURPIN

Responsable de la publication :

Antoine Fournier

Publication, tirage et diffusion par la mairie de Nézel 27, rue Saint Blaise 78410 NEZEL

> Tel.: 01 30 95 64 28 Fax: 01 30 90 18 97

Email: secretariat.mairie@nezel.fr

Certains documents nous sont fournis directement par des associations ou organismes d'état et ne peuvent être modifiés.

Monsieur Le Maire Dominique TURPIN

vous reçoit :

Le samedi matin ou en semaine sur rendez-vous pris en mairie

Les adjoints à votre service reçoivent sur rendez-vous pris en mairie

Hélène MAHAUT,

Adjointe au maire, pour les Affaires Générales et pour les Affaires Sociales

Philippe OLLIVON,

Adjoint au maire, pour le Cadre de Vie,

Thierry LABARTHE,

Adjoint au maire, pour la Jeunesse et Associations, pour les Affaires Sociales

Antoine FOURNIER,

Conseiller délégué en charge des Finances.

Marilisa TEIXEIRA,

Conseillère déléguée à l'Évènementiel et aux Affaires Culturelles

Nicolas VOGEL,

Conseiller délégué à l'Environnement et à la Communication.

